



FRANCE  
MÉDIAS  
MONDE

la Présidente-directrice générale

Madame Marie Bazin  
Co-présidente  
Survie  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

Issy-les-Moulineaux, le 9 mai 2019

Madame la Présidente, chère Marie Bazin,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier conjoint avec Ibuka France du 16 avril dernier, m'alertant sur « l'invitation parfois donnée sur nos antennes à des personnalités ayant déjà tenu des propos négationnistes » sur le génocide contre les Tutsi du Rwanda et pointant en particulier l'invitation de Charles Onana dans « Le Débat » de France 24 le 8 avril dernier.

Comme vous le soulignez, cette personne initialement annoncée dans l'émission n'a pas eu l'occasion de venir s'exprimer sur notre antenne, son invitation ayant été déprogrammée. La direction de la rédaction de France 24, que j'ai saisie à la lecture de votre courrier, m'a confirmé une erreur commise dans l'invitation qui lui avait été adressée, immédiatement corrigée dès que les responsables éditoriaux en ont pris connaissance. Elle remercie à cet égard le travail d'alerte des associations qui lui a permis de réagir sans délai. Cette réactivité est une composante à part entière de l'extrême rigueur qui définit le travail des journalistes de France 24, comme de tout France Médias Monde. Soyez en outre assurée que toutes les dispositions ont été prises pour qu'une telle situation ne puisse plus se reproduire.

Je suis comme vous attachée à la liberté d'expression, au pluralisme des points de vue et au sens du débat qui caractérisent nos médias de service public mondiaux. En aucun cas je ne peux laisser dire que nos antennes pourraient relayer des propos négationnistes sur la tragédie du génocide. La couverture des commémorations du génocide contre les Tutsi du Rwanda a donné lieu à un traitement complet et équilibré tant sur les antennes de RFI que de France 24. À cet égard, le documentaire diffusé sur France 24 le 6 avril que vous saluez, « Chronique d'un génocide annoncé », illustre bien l'exigence qui nous anime dans notre mission d'informer.

Espérant avoir levé tout malentendu, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.



Marie-Christine Saragosse